

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 18/03/2026 - 2356 - 2013 B 01329 - 799 006 366 - HOMISO

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : <u>SAS HOMISO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise : <u>ZONE D'ACTIVITE DU POLLEN 76710 ESETTES</u>		Durée de l'exercice précédent* : <u>12</u>				
Numéro SIRET* : <u>79900636600014</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le : <u>31/12/2025</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AP	AG	19 760	17 775	1 985
	Fonds commercial (1)	AI	AI	3 333		3 333
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	2 870	2 870	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ	15 528	15 428	100
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	31 205	30 556	649
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	157 110	95 418	61 693
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	27 750		27 750
Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	15 620		15 620	
TOTAL (II)		BJ	BK	273 177	162 047	111 130
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	58 663		58 663
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 730		3 730
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	235 306	508	234 799
	Autres créances (3)	BZ	CA	87 249		87 249
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	598 542		598 542
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	194 247		194 247
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 177 737	508	1 177 229
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	1 450 913	162 554	1 288 359
Revois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Copyright Groupe ISA (2025) ISAL OMIPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

40/65

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HOMISO		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)		DA	15 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	13 959	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	380 495	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	410 954	
TOTAL (I)					
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO	TOTAL (II)	
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
			DR	TOTAL (III)	
DETTES (*)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	89 869	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	99	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	263 404	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	370 538	
	Dettes fiscales et sociales		DY	103 625	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA	49 870	
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		EC	TOTAL (IV)		
		ED	877 405		
Ecart de conversion passif *		EE	TOTAL (V)		
		EE	1 288 359		
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	586 147	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA 17/17/19

01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 1 288 359.02 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 380 495.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée

Les fonds de commerce, ayant une durée d'utilisation limitée, sont non amortissables.
Aucune provision pour dépréciation du fond de commerce n'a été constatée sur l'exercice

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	3 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 5 ans
- Matériels et outillages	3 à 5 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

(en millions de francs)

du 31/01/2001 au 31/12/2001

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCOUPEUR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	25 963		
COUPEUR	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		15 528		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		31 205		
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		27 273		20 501
	Autres immos corporelles		66 300		32 701
	Matériel de transport		38 215		7 813
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL	178 521		61 015
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		27 750		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		15 020		1 600
		TOTAL	42 770		1 600
		TOTAL GENERAL	247 254		62 615

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légal/Valeur d'origine
INCOUPEUR	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			25 963	
COUPEUR	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons				15 528	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				31 205	
	Inst. gal. agen. amé. divers			8 550	39 224	
	Autres immos corporelles			27 143	71 858	
	Mat. bureau, inform., mobilier				46 028	
	Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL		35 693	203 843	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				27 750	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			1 000	15 620	
		TOTAL		1 000	43 370	
		TOTAL GENERAL		36 693	273 177	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	17 558	3 088		20 645
TOTAL	17 558	3 088		20 645
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	13 928	1 500		15 428
Inst. techniques matériel et outil. industriels	28 774	1 782		30 556
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	20 959	6 367	8 550	18 776
Matériel de transport	30 573	14 921	1 223	44 271
Mat. bureau et informatiq., mob.	27 813	4 558		32 371
Emballages récupérables divers				
TOTAL	122 048	29 127	9 773	141 401
TOTAL GENERAL	139 606	32 214	9 773	162 047

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

2015/2016

du 01/01/2015 au 31/12/2015

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation					
financières					
exceptionnelles					

ACTIF CIRCULANT

31/12/2019

Montant brut

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	15 620		15 620
		Clients douteux ou litigieux	609		609
		Autres créances clients	234 697	234 697	
ACTIF CIRCULANT		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	800	800	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	600	600	
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	60 199	60 199	
		coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	3 750	3 750	
		Divers			
		Groupe et associés (2)	14 332	14 332	
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	7 568	7 568	
		Charges constatées d'avance	194 247	194 247	
		TOTAUX	532 422	516 193	16 229
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
		des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ANNEXE III

du 01/01/2014 au 31/12/2014

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	194 247
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	194 247

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	20 566
Autres créances	11 587
Disponibilités	
TOTAL	32 153

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	89 869	62 015	27 854	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	370 538	370 538		
Personnel & comptes rattachés	1 281	1 281		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	35 731	35 731		
Etat & Impôts sur les bénéfices	47 071	47 071		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	16 549	16 549		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 993	2 993		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	99	99		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	49 870	49 870		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	614 001	586 147	27 854	
renvois				
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	84 158			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	99			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

31/12/2013

De 01/01/2013 au 31/12/2013

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202 978
Dettes fiscales et sociales	710
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	203 688

18 MARS 2026



HOMISO
Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 euros
Siège social : ZONE D'ACTIVITE DU POLEN
-BATIMENT C6
76710 ESLETTES
799 006 366 RCS ROUEN

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27/02/2026

Le 27/02/2026, à 10 heures, les associés de la Société HOMISO se sont réunis en assemblée générale, au siège social, ZONE D'ACTIVITE DU POLEN -BATIMENT C6 76710 ESLETTES, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre remis en main propres

Mr Medhi FERGANI préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de Séance constate que sont présents :

- Mehdi FERGANI, détenteur de la pleine propriété de 510 actions,
- Nourdine FERGANI,, détenteur de la pleine propriété de 495 actions,
- Laetitia DEROUAULT, détenteur de la pleine propriété de 495 actions,

Total des actions des associés présents ou représentés : 1.500 actions détenues en pleine propriété sur les 1.500 actions composant le capital social.

Le Président de Séance constate que tous les associés sont présents ou représentés.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le texte des projets de résolution proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolution proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolution présentés.
Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve en outre le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39, 4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 16.591 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 4.148 euros.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 380.495,19 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 380.495,19 euros.**

Affectation

Dotation aux réserves : Réserves facultatives : 63.495,19 euros

Dividendes :

- **A titre de dividendes soit 317.000 euros.**

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2023	159.000 €	0	0
31/12/2022	270.000 €	0	0
31/12/2021	200.000 €	0	0

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant les conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée à 10h30

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les associés présents

Mehdi FERGANI



Nourdine FERGANI



Laetitia DEROUAULT

